



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

www.reriss.org

Numéro 06

**REVUE D'ETUDES ET DE RECHERCHES
INTERDISCIPLINAIRES EN
SCIENCES SOCIALES**



ISSN: 2788 – 275X

Décembre 2023



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

ORGANISATION

Directeur de publication

Monsieur BAH-BI Youzan, Professeur Titulaire de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Directeurs de la rédaction

Monsieur TOH Alain, Maître de Conférences de Sociologie du Développement rural, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur DJE Bi Tchan Guillaume, Maître de Conférences de Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Secrétariat de rédaction

KOFFI-DIDIA Adjoba Marthe, Maître de Conférences de Géographie rurale, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur SEHI Bi Tra Jamal, Maître de Conférences de Sociologie du Développement Economique et Social, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Monsieur BAH Mahier Jules Michel, Maître de Conférences de Sociologie du Politique, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Mademoiselle N'CHOT Apo Julie, Maître-Assistant de Sociologie de la Famille et de l'Education, Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan-Côte d'Ivoire)

Madame KOUAME Solange, Maître-Assistant (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité Scientifique

Monsieur AKA Adou, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AKA Kouamé, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ALLOU Kouamé René, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ASKA Kouadio, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur ATTA Koffi Lazare, Directeur de recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BAH Henry, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur BANEGAS Richard, Professeur Titulaire (Institut d'Etudes Politiques, Paris, France)

Monsieur BIAKA Zasséli Ignace, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur BOA Thiémélé Ramsès, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur CHAUVÉAU Jean Pierre, Directeur de Recherches (IRD, Montpellier, France)

Monsieur DAYORO Z. A. Kévin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DEDY Séri Faustin, Maître de Recherches (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DOZON Jean Pierre, Directeur de Recherches (EHSS, Marseille, France)

Monsieur EZOUA C. Thierry A., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur GOGBE Téré, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur HAUHOUOT Célestin, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur IBO Guéhi Jonas, Directeur de Recherches (Université Nangui Abrogoua, Abidjan, RCI)

Madame KOFFIE-BIKPO Céline Yolande, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONE Issiaka, Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUADIO Guessan, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU N'Guessan F., Professeur Titulaire (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUASSI N'goran F., Directeur de Recherches (Université Alassane Ouattara, Bouaké, RCI)

Monsieur KOUDOU Opadou, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DA Paul, Professeur Titulaire (Ecole Normale Supérieure, Abidjan, RCI)

Monsieur N'DOUBA Boroba F., Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Monsieur TRA Fulbert, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Comité de lecture

Monsieur ADJA Vanga Ferdinand, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)

Monsieur NASSA Dabié Axel, Professeur Titulaire (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur AGNISSAN Aubin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KEI Mathias, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KONIN Séverin, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUAKOU Ossei, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur KOUDOU Landry Roland, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur DIGBO Gogui Albert, Maître-Assistant (Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa, RCI)

Madame LODUGNON-Kalou Evelyne (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur NKELZOK KOMTSINDI Valère, Professeur Titulaire (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Madame PIRON Florence, Professeur Titulaire (Université Laval, Montréal, Canada)

Monsieur YOMB Jacques, Maître de Conférences (Université de Douala, Douala, Cameroun)

Monsieur OTEME Appolos Christophe, Maître de Conférences (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, RCI)

Monsieur OUAKOUBO Gnabro, Professeur Titulaire (Université Peleforo Gon Coulibaly, Korhogo, RCI)



SOMMAIRE

Préface

BAHA-BI Youzan

Les mineurs du centre d'observation et les détenus des prisons de bouaké à l'épreuve de la covid-19 : entre adaptabilité et détérioration de la santé mentale

KOUADIO Wah, BALLO Yacouba & KONE Patrice M'Bétien.....1

Départ nouveau et violence dans les Universités publiques ivoiriennes : cas de l'Université Félix Houphouët-Boigny

N'GORAN Konan Raoul Acka, DADIE Synzi Serges-Sylvère & BAH Mahier Jules Michel15

Crise de confiance dans les relations civilo-militaires dans le district d'abidjan

BARRY Abdouramane.....27

Service civique et facteurs politico-administratifs de la montée de l'incivisme dans la ville de Man (Ouest de la Côte d'Ivoire)

FREANDE Lucie Odile, AKA Amand De Sales & BAH Mahier Jules Michel39

Système éducatif ivoirien et problématique de la scolarisation de la jeune fille en milieu rural au Centre-Ouest : cas du village de Than

SOHO Gueye Raoul.....51

Perceptions et pratiques des Ivoiriens en rapport avec des personnes vivant avec le VIH en Côte d'Ivoire

TANY Atte François & YESSOTHIE Aristide Luc.....65

Facteurs sociaux de l'accès aux emplois prestigieux des diplômés issus de l'Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny (INP-HB) de Yamoussoukro

ANDOH Yannick-Donald.....79



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

PREFACE

La Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales vient apporter une réponse à une multitude d'interrogations des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de l'Homme et de la Société (UFR-SHS) d'une part, et des étudiants de Master et de Doctorat d'autre part. Quatre raisons fondamentales justifient a priori ces interrogations et cette naissance.

- La première est que toute Université ou institution d'enseignement supérieur ne vaut que par la puissance de ses recherches et des résultats de celles-ci. Les colloques, les Séminaires, les journées scientifiques, les symposiums, les tables rondes ou tout autre meeting d'intérêt scientifique, à caractère national et ou international, doivent y contribuer.
- La deuxième est que les résultats et/ou les produits des travaux de recherche doivent être publiés pour être connus dans le monde scientifique. Telle doit être la vision ou l'ambition de tout chercheur. Telle est aussi la mission de toute revue scientifique de qualité.
- La troisième est que la recherche supporte l'enseignement et en assure la qualité et la pérennité. La recherche assure la renommée de l'Université sur le plan international. Cela est d'autant plus vrai que le Professeur HAUHOUOT Asseypo, ancien Président de l'Université de Cocody écrivait dans la préface de la première Edition 2000 de l'Annuaire de la Recherche ceci : « par sa dynamique holistique, la recherche apparaît comme le meilleur garant de l'avenir et de la solidarité qu'il n'est même pas exagéré de dire que toutes les autres activités tiennent d'elle leur légitimité. » La revue constitue indiscutablement en la matière le support idéal.
- La quatrième raison est que la promotion des Chercheurs et des Enseignants-Chercheurs, leur épanouissement scientifique, pédagogique et leurs profils de carrière dans les différents grades du CAMES passent inévitablement et nécessairement par les publications dans des revues de référence.

En rapport avec ces quatre raisons, il est à constater que depuis la fin des années 1980, l'éclatement de l'ancienne Faculté des Lettres Arts et Sciences Humaines en quatre UFR a consacré la disparition des Cahiers de la Faculté et des Annales de l'Université. L'UFR-SHS qui compte onze départements, dont six filières d'enseignement, trois Instituts et deux Centres de Recherche, ne dispose plus de revue à sa dimension. Il est bon de rappeler à juste titre que l'UFR-SHS est la plus grande de par ses effectifs d'étudiants (15 700), de Chercheurs et d'Enseignants-Chercheurs (500 environ) et de personnels administratifs et techniques « PAT » (100 environ).

S'il est vrai que chaque département fait l'effort de se doter d'une ou de deux revues caractérisées généralement par des parutions intermittentes ou irrégulières, à défaut de disparaître purement et simplement faute de moyen, il n'en demeure pas moins que cela est largement en deçà des attentes.



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

Il va sans dire que la plupart des Chercheurs et Enseignants-Chercheurs s'adressent à des revues étrangères en Afrique, en Europe et/ou en Amérique pour publier leurs travaux avec des fortunes diverses (rejets d'articles, retard des publications et longues attentes etc.).

C'est donc pour résoudre un tant soit peu ces problèmes que les équipes de recherche, les Conseils de département et le Conseil d'UFR-SHS ont suggéré la création de deux revues scientifiques à l'UFR.

La première sera destinée aux publications des travaux de recherche en sciences sociales et humaines. La deuxième revue publiera, outre les résultats des recherches en sciences sociales, les communications des spécialistes d'autres disciplines scientifiques (sciences médicales, juridiques, économiques, agronomiques, etc.).

Cela devra résoudre ainsi les problèmes d'interdisciplinarité et pluridisciplinarité dans la mesure où les sciences sociales sont des sciences transversales au carrefour de toutes les disciplines.

Pour ce faire, la périodicité à terme est de deux parutions annuelles, c'est-à-dire une parution semestrielle pour chaque revue.

En ce qui concerne particulièrement la Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales (RERISS), l'on devra admettre des numéros spéciaux et des parutions exceptionnelles selon les intérêts et les enjeux du moment.

Il pourra, par exemple, s'agir des numéros spéciaux consacrés aux travaux d'étudiants (Doctorants et Masterants), des actes de colloques et séminaires, des études de projets d'intérêt scientifique avec des partenaires extérieurs, ainsi que de toute autre initiative pouvant aboutir à une mise en commun des travaux issus de plusieurs spécialités et sujets dans divers domaines de la recherche scientifique.

C'est l'exemple de ce tout premier numéro RERISS qui sera mis à la disposition du public en vue de bénéficier des critiques et observations de la communauté Scientifique pour une réelle amélioration.

Toutefois l'accent doit être mis (et ce serait l'idéal) sur les parutions thématiques semestrielles en rapport avec l'actualité du moment.

Si ce principe est acquis, l'on doit s'atteler à préserver ou à sauvegarder la pérennité de la revue et à assurer sa pleine promotion sur le long terme. Cette promotion et cette pérennisation doivent se faire grâce à la mobilisation et la détermination de l'ensemble des animateurs de la revue tous les grades universitaires confondus.

L'on doit ensuite s'atteler à régler la fameuse question de financement qui bloque généralement tout projet de cette nature. En effet la pérennisation et le rayonnement d'une revue de référence dépendent aussi et surtout de ses moyens financiers. Pour éviter une existence éphémère à la RERISS, il est souhaitable que les responsables de la Revue fassent d'abord un minimum de sacrifice par des cotisations à un montant supportable. Ensuite, tous les responsables et animateurs doivent souscrire à un abonnement obligatoire, ce qui signifie : à chacun son exemplaire (à un coût qui sera fixé d'un commun accord). Enfin, tous les auteurs sans exception, désireux de publier



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

doivent contribuer à une hauteur financièrement supportable aux frais d'édition de leurs travaux.

Telles sont les suggestions susceptibles d'aider les animateurs de cette revue à assurer un minimum de garantie pour sa survie.

Par notre volonté commune et notre détermination, ce projet peut devenir une réalité pour le bonheur des initiateurs, en particulier des Chercheurs et Enseignants-chercheurs de l'UFR.

Pour terminer, je tiens à remercier tous ceux qui œuvrent inlassablement chaque jour de façon désintéressée afin que ce qui était naguère un rêve devienne une réalité. Il s'agit en premier lieu de tous les membres du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales, qui constituent plus qu'une équipe de recherche, un esprit à nul autre pareil.

Il s'agit ensuite de tous les Chercheurs et Enseignants-chercheurs, membres des différents comités (Comité scientifique, Comité de lecture, Comité de rédaction, etc.).

Il s'agit encore de la Direction des Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).

Il s'agit enfin des membres fondateurs de la RERISS, garants moraux et scientifiques de la survie de cette œuvre commune.

Merci à vous tous.

Vive la recherche à l'UFR-SHS et longue vie à la revue RERISS.

Professeur BAHA-BI Youzan
Directeur de Publication RERISS



SYSTEME EDUCATIF IVOIRIEN ET PROBLEMATIQUE DE LA SCOLARISATION DE LA JEUNE FILLE EN MILIEU RURAL AU CENTRE- OUEST : CAS DU VILLAGE DE THAN

SOHO Gueye Raoul

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Email : raoulgueye@gmail.com

Résumé

La problématique de la scolarisation de la jeune fille est un sujet d'actualité qui préoccupe aussi bien les autorités politiques que les populations elles-mêmes. A ce titre, l'éducation apparaît donc comme un élément primordial dans la mesure où elle assure un certain niveau de connaissance et de compétences dont les individus ont besoin pour tenir des rôles de travailleurs et de citoyens afin de participer au développement socio-économique des sociétés. Pourtant, la Côte d'Ivoire, connaît également ce phénomène de déscolarisation des jeunes filles. Les inégalités entre les sexes restent fortes et en défaveur de la grande majorité des filles. Le taux de scolarisation primaire, obtenu d'après le recensement de 1988, est également un indicateur des inégalités scolaires entre les sexes : 79 % pour les garçons et 54 % pour les filles (Prouteau, 1998). Ainsi, cette étude se propose de mettre en évidence les facteurs sociaux apparents du faible taux de scolarisation de la jeune fille dans la localité de Than dans la sous-préfecture de Bouaflé. Pour atteindre cet objectif, la démarche qualitative a été privilégiée. Ceci a conduit à l'élaboration de guides d'entretien destinés aux parents des jeunes filles ayant arrêté les cours dans ladite sous-préfecture. Les données collectées indiquent que deux facteurs essentiels favorisent le faible taux de scolarisation de la jeune fille. Il s'agit des facteurs socioéconomiques, infrastructurels et socioculturels qui sont à la base de ce problème de scolarisation des jeunes filles à Bouaflé.

Mots clés : faible, taux de scolarisation, jeune fille, système éducatif, milieu rural.

Abstract

The issue of schooling for young girls is a current subject that concerns both the political authorities and the populations themselves. In this respect, education therefore appears to be a primordial element insofar as it ensures a certain level of knowledge and skills that individuals need to play the roles of workers and citizens in order to participate in the socio-economic development of companies. However, Ivory Coast also experiences this phenomenon of young girls dropping out of school. Gender inequalities remain strong and disadvantage the vast majority of girls. The primary school enrollment rate, obtained according to the 1988 census, is also an indicator of educational inequalities between the sexes: 79% for boys and 54% for girls (Prouteau, 1998). Thus, this study aims to highlight the apparent social factors of the low schooling rate of young girls in the locality of Than in the sub-prefecture of Bouaflé. To achieve this objective, the qualitative approach was favored. This led to the development of interview guides intended for parents of young girls who have stopped attending classes in the said sub-prefecture. The data collected indicate that two essential factors favor the low rate of schooling for young girls. These are the socio-economic, infrastructural and socio-cultural factors which are at the root of this problem of schooling for young girls in Bouaflé.

Keywords: enrollment rate, young girl, education system, rural environment.



Introduction

L'Afrique, région du monde considérée, à bien d'égard, comme l'une des zones les moins développées économiquement se positionne de fait comme le continent où le taux de scolarisation et d'espérance de vie scolaire est des plus faibles. En effet, c'est en Afrique que se trouve 10 des pays enregistrant la plus forte proportion de filles déscolarisées¹.

La Côte d'Ivoire, pays situé en Afrique subsaharienne connaît également ce phénomène de déscolarisation des jeunes filles. Les inégalités entre les sexes restent fortes et en défaveur de la grande majorité des filles puisqu'elles ne représentent encore, en 1991-1992, que 41,7 % de la population du primaire, 32'4 % de la population du secondaire et 20 % des effectifs de l'université nationale. Le taux de scolarisation primaire, obtenu d'après le recensement de 1988, est également un indicateur des inégalités scolaires entre les sexes : 79 % pour les garçons et 54 % pour les filles (Proteau, 1998).

Et pourtant, la Côte d'Ivoire a pris des mesures fortes pour assurer la scolarisation de tous les enfants en général et des filles en particulier. En effet, l'État ivoirien adopté une politique de la scolarisation obligatoire depuis 2015. En outre, le pays a fortement investi dans son système éducatif. Les dépenses d'éducation, en effet, ont représenté une part importante du budget de fonctionnement de l'Etat et les plans de développement successifs ont intégré les réformes et les politiques scolaires comme des priorités, les liant aux nécessités du développement économique² (Proteau, 1995). De plus, d'importantes mesures allant dans le sens du progrès et de l'efficience du système éducatif ivoirien ont été annoncées par les autorités gouvernementales³. Il s'agit d'abord de l'amélioration de l'offre scolaire⁴ par la construction de 5 081 nouvelles salles de classe au préscolaire et au primaire, de 82 nouveaux collèges construits en 2015 ainsi que de deux nouveaux CAFOP à Bondoukou et à San-Pedro, portant le parc des centres de formation initiale à 16 CAFOP désormais. Au plan pédagogique, des mesures telles que l'adoption d'un nouveau régime dans l'enseignement primaire, l'augmentation du quantum horaire

¹ Il s'agit des Etats suivants : Niger, 78 % , Sénégal, 67 % , Érythrée, 59 % , République centrafricaine, 58 % , Burkina Faso, 56 % , Mali, 54 % , Burundi, 53 % , Guinée, 51 % Mauritanie, 48 % , Éthiopie, 39 % . Source : Hervish et Clifto (2012).

² Selon Proteau (*op. cit.*) les dépenses d'éducation représentaient 46,5 % du budget de fonctionnement de l'État en 1991. Depuis 1990, le budget de l'Éducation nationale, en milliards de francs CFA, diminue (et plus sensiblement pour les dotations budgétaires allouées au secondaire général). Il passe de 76,3 milliards en 1988 à 62,9 en 1992. Par ailleurs, les chiffres fournis par l'UNESCO (*op. cit.*) montrent qu'en allouant 24 % des dépenses publiques (soit 18,7 % du PIB) au secteur de l'éducation, la Côte d'Ivoire fait partie des pays les moins développés qui considèrent, néanmoins, l'éducation comme une priorité.

³ Allocution de Kandia Camara, Ministre de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Technique lors de la réunion solennelle de rentrée scolaire 2015-2016 le jeudi 17 septembre 2015 au Lycée Sainte Marie de Cocody.

⁴ Elle est initialement estimée à 16 848 écoles préscolaires et primaires, 1661 établissements publics d'enseignement secondaire, 103 134 agents disponibles pour 5 049 496 élèves.



annuel des enseignements qui est passé de 25 semaines à 31 semaines de cours sont à noter. En outre, au titre des examens scolaires les résultats obtenus entre 2013 et 2015 sont en nette progression par rapport aux années précédentes⁵, présupposant ainsi de l'efficacité des stratégies élaborées et mises en place. Par ailleurs, ce sont plus d'un million d'enfants qui bénéficient d'un repas chaud à midi par jour grâce à la mise en place d'un réseau de plus 5 000 cantines scolaires. En 2018, la Côte d'Ivoire s'est même dotée d'un plan stratégique d'accélération de l'éducation des filles (PSAEF) en mars 2018. L'objectif de ce plan est de renforcer les actions en faveur de l'éducation des filles en Côte d'Ivoire en augmentant le taux d'accès des filles de 5 points, en garantissant le maintien des filles à l'école, en luttant contre toutes les formes de violence à l'égard des filles, en renforçant la gouvernance de l'éducation des filles et en assurant le maintien de la jeune fille dans le système scolaire jusqu'en classe de 3^e.

Malgré ces mesures, les statistiques montrent que l'accès à la scolarisation est critique surtout pour les filles. L'accès des filles à l'école primaire est préoccupant car 28,1% des filles de 6 ans, en 2018-2019, n'ont pas eu accès au CP1 contre 25,6% pour les garçons. Au secondaire, sur une population de 595 300 enfants scolarisables âgés de 12 ans, seules 18,5% de filles ont été inscrites en 6^e (DSPS, 2019). Dans la région de la Marahoué (où seules 70,9% des filles ont été inscrites au CP1) (DSPS, idem), la localité de Than affiche un très faible niveau de scolarisation des filles. En effet, sur les 665 élèves que compte le groupe scolaire du village, on dénombre seulement 260 filles tandis que de nombreuses filles vivant au village ne sont pas scolarisées.

En dépit des actions et des politiques de scolarisation de la jeune fille visant à accroître ce taux dans le village de Than, l'on remarque que le phénomène de la non-scolarisation de la jeune fille persiste et gagne de l'ampleur. La présente contribution vise à comprendre les facteurs explicatifs du faible taux de scolarisation de la jeune fille dans le système éducatif ivoirien en général et particulièrement dans la localité de Than.

De manière spécifique, il s'agit de : i) déterminer l'insuffisance des infrastructures scolaires liée au faible taux de scolarisation des jeunes filles dans la localité de Than dans la sous-préfecture de Bouaflé ii) identifier les fondements culturels expliquant ce faible taux de scolarisation de la jeune fille dans ladite localité.

I. Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre a consisté à conduire des enquêtes de terrain dans la sous-préfecture de Bouaflé. Le choix de ce village dans la sous-préfecture de Bouaflé dans la réalisation de cette étude est motivé par le faible nombre de jeunes filles scolarisées. Plusieurs outils qualitatifs ont aidé à produire les résultats. Il s'agit des

⁵ CEPE (67,03 % en 2013 ; 79,13 % en 2014 et 82 % en 2015) ; BEPC (40,22 % en 2013 ; 57,43 % en 2014 et 68,62 % en 2015) ; BAC (33,62% en 2013, 36,23 % en 2014 et 39,66% en 2015).



entretiens individuels avec les parents des jeunes filles non-scolarisées dans la zone d'étude, les chefs de ménages Gouro et les enseignants de l'école primaire. Les parents des jeunes filles sont les premières personnes concernées par cette étude car elles sont à même de nous donner des informations sur les facteurs qui expliquent aujourd'hui dans lesdits villages cette non-scolarisation de leurs jeunes filles dans le système éducatif dans la zone d'étude. Quant aux enseignants, leur choix s'est avéré opportun pour comprendre l'évolution du taux d'inscription des élèves ces dernières années dans leur localité.

Les procédures de collecte des données sont la recherche documentaire qui a permis de faire le point de la littérature concernant les travaux déjà effectués.

II. Résultats

Deux principaux résultats ont été obtenus. Ce sont : i) d'une part de l'insuffisance des infrastructures scolaires liée à la faiblesse du taux de scolarisation des jeunes filles dans la localité de Than dans la sous-préfecture de Bouaflé ; ii) et d'autre part les fondements culturels expliquant ce faible taux de scolarisation de la jeune fille dans ladite localité.

II-1. Insuffisance des infrastructures scolaires comme facteur du faible taux de scolarisation de la jeune fille dans la localité de Than

En adhérant aux objectifs de l'Éducation Pour Tous (EPT) au Forum Mondial de Dakar en 2000, la Côte d'Ivoire visait le développement de son système éducatif. Elle s'est donc engagée à faire en sorte que tous les enfants, notamment les filles, les enfants en difficulté et ceux appartenant à des minorités ethniques, aient la possibilité d'accéder à un enseignement primaire obligatoire et gratuit de qualité et de le suivre jusqu'à son terme, comme recommandé par l'UNESCO. Pour atteindre les cibles de l'EPT et aller au-delà, le gouvernement s'est donné comme vision la scolarisation obligatoire des enfants de 6 à 16 ans sur la période allant de 2015 à 2025. La mise en œuvre de cet important projet a notamment pour corollaire l'accroissement de la capacité d'accueil du système éducatif afin que tous les enfants de cette tranche d'âge puissent y avoir accès. Trois ans après l'entrée en vigueur de la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO), le système éducatif est-il capable d'accueillir tous les enfants concernés par l'obligation scolaire ? Quel est l'état des lieux de la capacité d'accueil du système éducatif ? Ainsi, ce système éducatif tel que prôné, doit être en mesure d'absorber, chaque année, le nombre d'enfants en âge d'aller à l'école.

II-1-1. Difficultés de scolarisation dues à l'insuffisance de la capacité d'accueil

Rendre l'école obligatoire suppose la disponibilité d'infrastructures scolaires pour recevoir tous les enfants en âge d'aller à l'école. Malgré les investissements dans le secteur de l'éducation en vue de construire ou de réhabiliter des salles de classe ou

des écoles, en 2016-2017, 3 ans après la mise en œuvre de la PSO, des enfants n'ont toujours pas eu accès aux écoles publiques parce que l'offre éducative était insuffisante dans leurs régions. En Côte d'Ivoire sur les 619 872 enfants présentés à l'inscription au CP1, 24 287, soit environ 4% n'ont pas pu y avoir accès en raison de l'insuffisance de la capacité d'accueil. Les enfants refusés pour ce motif représentent environ 37% de l'ensemble des enfants refusés au CP1. Leur analyse indique que toutes les régions administratives sont concernées par ce problème aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Cependant, en milieu rural, la situation est beaucoup plus préoccupante. En effet, au moment où l'on ambitionne de scolariser tous les enfants, environ 5 enfants sur 100 ayant l'âge légal d'accès à l'école, ne peuvent pas être inscrits au CP1 parce le système éducatif est dans l'incapacité de les accueillir. En milieu rural, ce sont environ 3 enfants sur 100 qui n'ont pas accès à l'école en raison de l'insuffisance de la capacité d'accueil. (MENET-FP / DSPS ,2017).

Dans la localité de Than, l'insuffisance et le manque de certaines infrastructures scolaires ont un impact sur la scolarisation des enfants en général et particulièrement de la jeune fille. Ainsi, l'un des problèmes rencontrés au niveau de la scolarisation des enfants reste l'insuffisance de certains équipements scolaires de base. Ainsi pour des tables-bancs prévus pour deux (2) élèves, certains sont assis pour la plupart à trois (photo 5). Le ratio élève par table-banc est de 2,45 dans l'établissement primaire de Than. A cela s'ajoute l'insuffisance des salles de classe. En effet, l'école ne compte que 6 salles de classe pour 377 élèves soit un ratio de 66.82 élèves par classe. Cette situation engendre des effectifs pléthoriques par classe. La conséquence est découragement de certains parents par le refus de scolariser les enfants surtout les jeunes filles. Cet établissement ne dispose pas de latrine et de l'eau courante ou de forage. Pour leurs besoins, les élèves ont recours aux broussailles situées juste derrière les salles de classe. Cette situation constitue un véritable facteur de risque sanitaire. En effet, ils sont exposés aux morsures des serpents et de scorpions. Outre les odeurs nauséabondes qu'engendrent les excréments et les urines, ceux-ci peuvent provoquer des maladies telles que le choléra, la dysenterie, la diarrhée et bien d'autres maladies.

Face à ces problèmes susmentionnés, certains parents sont dans l'obligation d'inscrire leurs enfants dans les villages voisins.

Classe à effectif pléthorique donc élèves assis à trois par banc



Photo 1, notre enquête 2022



II-1-2. Difficultés de scolarisation dues à la distance parcourue par les enfants

La distance que doit parcourir un élève pour rejoindre l'école est un facteur important dans la scolarisation des enfants. A priori, l'inefficacité d'un établissement est corrélée à cet indicateur étant donné que les élèves dépensent du temps et de l'énergie pour se rendre à l'école, ce qui peut affecter leur apprentissage et donc leur réussite scolaire. Cet indicateur peut aussi avoir un impact sur le taux de la faible scolarisation des enfants en général et particulièrement de la jeune fille à Than. En effet, l'éloignement de l'école peut décourager les élèves d'y aller, ce qui peut engendrer le redoublement ou l'abandon qui influence forcément le taux de scolarisation l'année suivante. Comme pour la variable socio-économique, nous avons calculé la distance que parcourent les élèves par jour.

Pour comprendre comment l'éloignement de l'école affecte le taux de scolarisation nous avons de ce fait interrogé quelques enquêtés : les élèves qui ne disposent pas de moyens de transport et ceux qui en ont, qui eux-mêmes se divisent entre les élèves venant à l'école à bicyclette, en voiture, par bus, en train et par d'autres moyens de transport.

II-2. Facteurs socioculturels liés au faible taux de scolarisation de la jeune fille

Au plan socioculturel, certaines barrières sociologiques et culturelles constituaient un frein à la scolarisation des enfants en Côte d'Ivoire et particulièrement des jeunes filles. Il s'agit des mariages forcés, des travaux ménagers et champêtres et des filles destinées au foyer.

Les freins à la scolarisation des filles liés à la demande éducative sont les plus fréquemment cités dans les plans sectoriels de l'éducation. Si l'argument socio-culturel est celui qui revient le plus souvent, cet argument est peu étayé. Or, il existe des pratiques culturelles avérées et répandues mais, ces pratiques ne sont pas les mêmes en fonction des pays et des régions à l'intérieur d'un même pays. Derrière le terme « socio-culturel », peuvent se cacher des attitudes et des comportements différents que la société attribue aux hommes et aux femmes. Par exemple, il est largement reconnu que la priorité donnée au rôle futur d'épouse et de mère pour une fille a un impact négatif sur ses possibilités de scolarisation dans beaucoup de pays. Toutefois, cet aspect n'est jamais très explicite dans les plans sectoriels et le terme « socio-culturel » peut faire référence à d'autres coutumes et croyances qui peuvent influencer la décision des parents d'envoyer les filles à l'école ou de les en retirer. L'analyse de la scolarisation montre un faible engouement pour la scolarisation chez les communautés dans la localité de Than.

A Than, l'âge d'une jeune fille joue un rôle important dans la fréquentation et l'abandon scolaire. D'un côté les parents considèrent que l'entrée CP1 à l'âge de 6 ans est trop jeune pour une fille et d'un autre côté, ils considèrent que le rôle de la fille est



« ailleurs » qu'à l'école lorsqu'elle devient plus âgée. La combinaison de ces facteurs limite ainsi le nombre d'années de scolarité de la fille.

II-2-1. Travaux domestiques et champêtres

Dans l'analyse des obstacles à la scolarisation des filles, une grande partie de la littérature a été consacrée à l'influence des facteurs socio-économiques et culturels. Ces analyses ont établi un lien entre la sous scolarisation des filles et les contraintes socioculturelles sous-jacentes à l'environnement social. Sur le plan de l'accès, la faible scolarisation des filles trouverait une explication possible dans les normes socioculturelles qui sous-tendent les comportements des parents en matière d'éducation. Ainsi, l'identification exclusive de la femme aux fonctions d'épouse et de mère, sa mission essentielle de s'acquitter des tâches domestiques quotidiennes au sein de sa famille font que les parents ne perçoivent pas d'emblée l'utilité d'envoyer les petites filles à l'école. La réticence à la scolarisation des filles s'explique par le destin social de la petite fille : mariage puis maternité (Badini, Kinda, 2003). C'est ce qu'on peut également retenir des résultats des travaux de Pilon et Yaro (2001).

Pour nos enquêtes, les travaux domestiques et champêtres sont considérés comme un obstacle majeur à la scolarisation et au maintien des filles à l'école primaire. De nos investigations, il ressort que les parents des jeunes filles estiment que la maîtrise des travaux domestiques et champêtres par les enfants et notamment par les filles est la base de leur intégration sociale. Par conséquent, les filles qui sont les actrices les plus importantes dans la société doivent les apprendre et les maîtriser. Ce qui se laisse entrevoir dans les propos de cet enquête :

« Les travaux champêtres et domestiques sont considérés comme un apprentissage pour nos filles car elles sont appelées à se marier dans un futur proche. Cette situation fait que de nombreuses filles ne sont pas scolarisées et celles qui sont scolarisées sont souvent retirées de l'école pendant les heures de cours pour aller au champ ou faire le ménage. D'autres filles sont souvent conduites à Abidjan pour s'adonner à des travaux domestiques rémunérés et ce, en pleine année scolaire certaines accompagnent leur mère dans la commercialisation du vivrier. Et puis il faut souligner que la plupart des élèves vivent en milieu rural où l'activité principale est l'agriculture. Certaines filles aident leurs mères dans les travaux champêtres et sont privées d'école ».

Par les propos de cet enquête, on comprend que dans la société dans laquelle l'étude a été faite, la place de la jeune fille est auprès des mères. Pour cette société c'est une socialisation de la jeune fille. Dans, Par ailleurs, dans les régions à communauté islamique accordent une place de choix à la maîtrise des activités domestiques par les filles. Elles considèrent que le principal rôle de la femme est d'effectuer les activités ménagères et que la maîtrise des activités domestiques par la population féminine, même celle scolarisée, est donc considérée comme une nécessité. D'une manière générale, les femmes estiment que ces activités sont un apprentissage important pour toute fille qui est appelée à se marier lorsqu'elle sera adulte. Toutefois, il faut relever



qu'il est le plus souvent difficile pour certaines filles de concilier ces activités domestiques avec la fréquentation de l'école. Il est évident l'importance accordée par certains parents aux travaux domestiques et champêtres au détriment de l'école est une source de faible scolarisation et de déscolarisation des filles.

En somme nous pouvons retenir à travers les facteurs socioculturels et à travers les propos de nos enquêtés que l'école ou l'instruction des filles remettrait en cause les structures familiales, voire même celles de la société, à travers un bouleversement de la répartition sexiste des rôles. Cette stratégie visait donc à réduire l'accès des filles à l'école dans l'optique de pouvoir maintenir les liens de domination. C'est ce qui explique donc ce taux faible de scolarisation des jeunes filles dans la zone d'étude.

II-2-2. Représentations sociales liées à la scolarisation des jeunes filles

Selon Jodelet (1984 ; p 357), « la représentation sociale désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques sur le plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres. »

Les représentations sociales de la femme dans les communautés sont donc un facteur explicatif de la non-scolarisation des filles et de leur non-maintien à l'école primaire. En effet, les comportements et les attitudes réfractaires que les parents ont de la scolarisation et du maintien de la fille à l'école sont fortement influencés par les représentations sociales que les communautés ont de la femme. Quand on demande aux communautés de donner les rôles principaux d'une femme dans la société, les mots ou expressions qui reviennent le plus souvent sont : ménagère, procréatrice, personne subordonnée à l'homme, personne dépendante de l'homme, éducatrice des enfants, une personne courageuse qui prend soin de la famille, une personne devant pratiquer les travaux champêtres, sexe faible, objet sexuel ou encore être inférieur aux hommes. Cette image qu'ont les communautés de la femme, n'est pas de nature à favoriser la scolarisation et la rétention des filles à l'école primaire.

Dans le cadre de ce travail la représentation sociale est la prénotion que les populations de la zone d'étude se font de la scolarisation de la jeune fille et qui influence leur taux de scolarisation.

II-2-3. Perception d'une non-utilité de l'école pour les filles à Than

Pour certains parents analphabètes ou peu scolarisés ont une certaine représentation sociale de l'école qui n'est pas de nature à favoriser la scolarisation primaire, plus



précisément celle des filles. Ceux-là estiment que la finalité l'école, c'est l'acquisition d'un emploi rémunéré et par conséquent avoir suffisamment l'argent. Or, on peut avoir l'argent sans avoir été à l'école, en faisant d'autres activités. Partant de cette perception qu'elles ont de l'école, ces personnes sont réfractaires à la scolarisation des enfants et surtout la scolarisation des filles. Le nombre d'années de fréquentation scolaire est donc vu comme une perte de temps. Cela se laisse entrevoir par ces propos :

« Nos parents disent que l'école permet seulement aux enfants d'avoir plus tard un travail bien payé. Or, le nombre d'années qu'il passe à l'école avant d'être diplômé et d'avoir un travail est considéré comme une perte de temps parce que l'enfant peut apprendre un métier ou quand il s'agit des filles, les parents pensent qu'elles peuvent faire du commerce pour avoir de l'argent ou se marier plus tard avec quelqu'un ».

Cette intervention de ce parent montre la crainte qu'ont les parents de scolariser leurs jeunes filles. Cette thèse est soutenue par certaines femmes analphabètes qui estiment que les filles peuvent pratiquer des activités génératrices de revenu au lieu de perdre le temps dans les écoles où il n'est pas évident qu'à la fin qu'elles auront du travail. Pour eux l'école est inutile et cela s'explique par la crainte des parents que les filles scolarisées se disent émancipées et refusent de façon catégorique le futur mari choisi par la coutume. Aussi affirment-ils en ces termes :

« Quand les jeunes filles vont à l'école et qu'elles sont à l'âge de chercher garçons elles prennent des grossesses sans père donc l'école ne sert à rien ».

A travers les propos de cette enquête, il fait ressortir le risque de grossesse chez les filles pubères qui vont à l'école ; Le refus donc de scolariser la fille se perçoit comme une stratégie de garder la domination masculine dans la société. En effet, pour Gérard (1998 : 200). Il n'en demeure pas moins que lorsque l'insuffisance de l'offre scolaire et les frais connexes de scolarité conduisent les parents à opérer un choix en matière de scolarisation des enfants, le choix se fait en général au détriment des filles sur la base des considérations sociales.

Pendant notre enquête de terrain, un enseignant de la zone d'étude a relevé que :

« En plus bien qu'il y ait eu des sensibilisations les parents méconnaissant l'importance de la scolarisation des enfants ils n'accordent aucune importance à la scolarisation des enfants surtout celle des jeunes filles ; ils préfèrent que les filles aident leurs mamans ».

A travers les propos de cet enseignant, on comprend que les parents ne donnent pas de l'importance à la scolarisation de la jeune fille. Ainsi, ces parents souvent sont obligés d'associer les études des jeunes filles aux travaux de la famille (aider la maman aux différents travaux ménagers pour les filles. C'est ce qu'ont décrit Poirier et al. (1996), qu'ils appellent la division sexuelle du travail au sein des ménages se double d'une division des activités scolaires et domestiques entre filles. Aussi, cette représentation de l'école d'ordre socioculturel est un terreau favorable au faible taux



de scolarisation de la jeune fille. On voit donc que ce qui a longtemps pesé contre la scolarisation et le maintien des filles ce sont les rôles d'épouse et de mère traditionnellement assignés à la femme, la pratique des mariages précoces, la division sexuelle du travail des enfants pèsent ainsi fortement sur la scolarisation des filles (Kaboré et al, 2001).

II-2-4. Influence des mères analphabètes

Nous pouvons remarquer que parmi les 14 filles qui ont répondu avoir voulu quitter l'école, 8 ont des mères analphabètes et 6 autres qui n'ont atteint que le niveau élémentaire. Notons ici que, par rapport à la société africaine en générale et de la société ivoirienne en particulier où la référence première de la fille est sa mère, le niveau de celle-ci peut fortement influencer les orientations de la fille. D'autre part, les mères sont celles qui ont le plus tendance à passer le plus de temps avec les enfants, donc elles sont censées veiller à leur éducation. Or, si elle n'est pas du tout ou assez instruite, cela posera certainement des difficultés dans l'encadrement de l'enfant à la maison ou le refus de la jeune fille d'aller à l'école. En effet, comme nous le voyons, 85,7% des femmes dont les enfants veulent quitter l'école sont soit non instruites, ne soit pas assez. De ce fait, elles ne seront pas en mesure d'aider leurs enfants à faire leurs exercices à la maison. Et, vu leur capacité intellectuelle très réduite, elles ne sauront pas souvent user des meilleurs moyens pour bien inculquer à leurs enfants le désir d'étudier ou leur expliquer l'importance de la scolarisation de la jeune fille. La thèse de P. BOURDIEU selon laquelle le milieu social d'origine détermine les capacités de l'enfant à intégrer le milieu scolaire vient conforter notre analyse. Car, si ces filles ne voient pas leur mère lire ou bien se dévouer à des activités intellectuelles, elles n'apprendront pas cette culture de la lecture et cela se sentira face aux enfants qui ont de mères instruites qui veillent à leur encadrement. Il faut souligner, dans ce chapitre que, l'essentiel de notre analyse nous a été fourni par les entretiens que nous avons eu avec les filles déscolarisées ainsi qu'avec leurs parents. En effet T.C a répondu à cette question en disant :

« je n'ai pas quelqu'un avec qui je vais étudier pour faire mes exercices à la maison parce que mes parents ne savent pas lire et puis ils n'ont pas l'argent pour payer mes cours donc j'étais seule comme jusqu'au CM2 ou j'ai redoublé deux fois pour cela j'ai abandonné ».

Nous avons remarqué que la majorité des cas d'abandon était lié au niveau d'instruction des parents ceux-ci étaient des analphabètes ainsi ils ne poussaient étudier avec leurs enfants ce qui a fallu l'abandon des certaines jeunes filles.

En somme, On voit donc que ce qui a longtemps pesé contre la scolarisation et le maintien des filles ce sont les rôles d'épouse et de mère traditionnellement assignés à la femme, la pratique des mariages précoces, la division sexuelle du travail des enfants pèsent ainsi fortement sur la scolarisation des filles (Kaboré et al,). Elle sous-



tend la stratégie éducative des familles qui ont tendance à encourager plus les garçons que les filles à se maintenir dans le système éducatif.

Sous cet angle, selon Dedy et Tapé (1994), l'influence des mères sur le comportement de leur progéniture est liée à la socialisation par le travail productif qui a un impact de ce fait sur l'enfance.

II. Discussion

La scolarisation des filles est un phénomène très délicat dans le développement d'un pays en général et du milieu rural en particulier, elle est une des causes pouvant influencer le sous-développement d'un milieu. Ainsi, le développement ne peut-il se réaliser objectivement si la femme ne s'y implique pour y arriver objectivement d'être instruite or tout au long de sa vie elle se heurte aux goulots d'étranglement d'ordre traditionnel, coutumes préjugées, discrimination qu'il faut briser surtout dans le temps de la mobilisation que nous vivons maintenant afin que chacun trouve sa place dans le développement. De ce fait, cette problématique de scolarisation de la jeune fille dans le système éducatif a fait l'objet de plusieurs écrits.

De ce fait, Tchadigue (2016) montre que la scolarisation des filles au Tchad reste un mythe-réalité de nos jours car envoyer une fille à l'école, c'est épouser la dépravation des mœurs. Les femmes représentent 52 % de la population tchadienne avec 76,40 % de la scolarisation contre 109,50 % des garçons. Le mariage précoce et forcé, le viol, les violences, les corvées ménagères et la grossesse non désirée sont un obstacle et l'apanage à la scolarisation des filles. Avec l'avènement des ODD (offices de Développement durable), il est impératif d'envoyer les filles à l'école pour atteindre l'agenda d'ici à 2030. Le monde sera détruit par ceux qui gardent les filles à la maison par superstition ou pour des raisons mercantiles. La scolarisation des filles ne dépendrait-elle pas de notre émergence ?

Cet auteur montre dans ces écrits, scolariser une jeune fille de nos jours présente les inconvénients ci-après : les mariages précoces. Chaque année, plus de 12 millions de filles sont mariées avant leurs 18 ans, les facteurs socio-culturels, la pauvreté des familles, les violences de genre en milieu scolaire, les situations d'urgence. De ce fait, cet auteur montre qu'en Afrique en général et particulièrement en Côte d'Ivoire faire scolariser une fille signifie engager des dépenses inutiles ; car elle ne sera que bénéfique chez son mari après le mariage. De ce fait, l'instruction des filles remettrait en cause les structures familiales, voire même celles de la société ; à travers un bouleversement de la répartition sexiste des rôles non plus contenus mais libérés ainsi que des savoirs et des pouvoirs. Cette stratégie visait donc à réduire l'accès des filles à l'école dans l'optique de pouvoir maintenir les liens de domination. Des efforts entrepris par l'État et les organisations de la société civile à travers les actions de sensibilisation ont permis de rendre les parents plus réceptifs à la scolarisation des filles.



Cependant, Kizebo (2007) dans son ouvrage « la civilisation des filles dans le tradition Africaines » signale qu'une femme illettrée n'est ni reflet de l'homme, elle ne prouve aucun besoin de l'homme, c'est une esclave. Pour elle la scolarisation de la jeune fille est important dans la mesure elle permet de la valoriser et de la mettre à un piédestal dans la société. Tous ces paramètres sont sources de démotivation chez certains parents qui ne veulent pas scolariser leurs filles, mais aussi une source de démotivation chez les filles scolarisées qui peuvent à un moment donné abandonner la fréquentation de l'école.

Pour Bah (2015), la loi sur l'école obligatoire est une réponse à la scolarisation des filles car tous les enfants doivent aller à l'école de 6 à 16 ans. Pour nous, cette seule loi ne suffit pas pour résoudre les problèmes de sous-scolarisation et de déscolarisation des filles. Il est important d'identifier les obstacles à ces problèmes et chercher à apporter des réponses appropriées qui passent par la mise en œuvre concrète de stratégies que nous avons identifiées au terme de cette investigation.

Conclusion

Notre démarche nous aura permis de comprendre que le faible taux de scolarisation de la jeune fille dans la localité de Than trouve son fondement dans les facteurs socioculturels, socioéconomiques et dans les facteurs infrastructurels.

Il est vrai que l'éducation de la femme est un facteur de développement communautaire, cependant, l'éducation cherche à libérer les femmes du fléau de l'analphabétisme par la maîtrise de la lecture et du captage. Lorsque son niveau est élevé la femme se consacre au travail professionnel qu'elle considère comme un emploi personnel d'instruction. C'est ainsi que dans la société contemporaine, les femmes ne sont pas dans certains secteurs d'activité professionnelles et dans les usines puisqu'elles ne possédaient pas de bagage intellectuel nécessaire.

Aujourd'hui, il est regrettable si les activités réservées à la femme peuvent se situer uniquement dans les sphères des usines et de la garde des enfants, de la production agricole ainsi que dans les travaux de ménages. Cette situation retardée de la femme est bien réelle en milieu rural ivoirien en général et à Than en particulier.

Ainsi, la femme n'arrive-t-elle pas à négocier, à collaborer, à traiter avec les hommes. Aussi, elle n'est pas informée sur ce qui se passe dans le monde. De plus en ignorant que d'elle vient la vie, on la considère comme un être de sous valeur et inférieur à l'homme. Les femmes, on les qualifie encore faible ou vulnérable qui tremblent devant des obstacles et argent. Des actions d'accès timides sont posées notamment par l'UNICEF qui, depuis l'année 2004, a lancé le slogan « toutes les filles à l'école » et qui appuie l'éducation des filles des quelques écoles cibles. Cet appui est essentiellement axé sur :

- La distribution gratuite des fournitures aux filles ;
- Les plaidoyers auprès des parents et responsable scolaire



Pour pallier à ce problème du faible taux de scolarisation des jeunes filles des actions devraient cependant être identifiées et faire impliquer tous les partenaires de l'éducation surtout pour les filles ayant abandonné l'école et qui optent pour la reprise des études. Il serait souhaitable que l'état, les ONG et responsables scolaires leur viennent en aide car leurs problèmes sont essentiellement d'ordre financière et socioculturels.

Pour quoi donc sous-estimer ses capacités, ses mérites, ses qualités et pourtant la femme, c'est un être qui sait prendre en main sa vie propre et celle de la famille, voire de la société ?

Références bibliographiques

- **BADINI Kinda Fatoumata.**, (2003), « De la représentation de la naissance au destin social de la petite fille », Les Cahiers du CERLESHS, 2^{ème} numéro spécial, Mélanges en l'honneur du Professeur Ambroise ZAGRE et du Docteur Galli MEDAH, pp 287-308.
- **BAH, B.** (2015). Scolarisation des filles : pour avancer lever les obstacles dans le monde et même en France ; Communication au cours de la 5^{ème} quinzaine de l'égalité femmes-hommes de la Région Rhône-Alpes ; Lyon.
- **BOURDIEU Pierre**, (1964), Les Héritiers. Les étudiants et leur études, Paris, Minuit.
- **COMPAORE Félix et al**, (2007), « La question éducative au Burkina Faso », Regards pluriels, CNRST, pp 71- 84.
- **DENISE Jodelet**, (1984), *Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie*. In : S. Moscovici, *Psychologie sociale*, Paris, PUF, p. 357-378.
- **DEDY Seri et TAPE. Goze** (1994), Famille et éducation en Côte d'Ivoire, Éditions Des Lagunes.
- **KI-ZERBO Joseph**, Éduquer ou Périr, UNICEF-UNESCO, Paris, Éditions l'Harmattan, 1990 PDEF, Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation, (FFRE), OCT 2005.
- **KABORE Idrissa. & al**, (2001), Le Burkina Faso : politiques éducatives et système éducatif actuel, in Network on Family and Schooling in Africa ;Réseau sur la famille et la scolarisation en Afrique (FASAF), numéro 1 Janvier 2001.
- **PILON Marc et Wayack M.** (2003), « La démocratisation de l'enseignement au Burkina Faso : que peut-on en dire aujourd'hui ? », Cahiers d'études africaines, XLIII, 169-17à, pp. 63-86. PNG, « Concepts genres, termes associés et approches intégration des femmes dans le développement et genre et développement 2 »
- **PILON Marc et YARO Yacouba** (2001) La demande d'éducation en Afrique ; état des connaissances et perspectives de recherche, UEPA, *Dakar*, pp 99- 116



RERISS

Revue d'Etudes et de Recherches Interdisciplinaires en Sciences Sociales
ISSN: 2708-275X

- **PROTEAU Laurence** (1998), « Itinéraires précaires et expériences singulières. La scolarisation féminine en Côte-d'Ivoire », in Marie-France Lange (dir.), *L'école et les filles en Afrique*, Paris, Karthala/ORSTOM, pp. 27-71.
- **TCHADIGUE Trésor D.** (2016), Problématique de la scolarisation des filles au Tchad des années 1930 à nos jours : mythe ou réalité ? - Tome 1 En marge de l'éducation au Tchad ; Edilivre 2016.
- **YARO Yacouba** (1995), *Les stratégies scolaires des ménages au Burkina Faso*, in les stratégies éducatives en Afrique subsaharienne, Cahiers des sciences Humaines, p. 675- 696.